Connaître la réglementation pour la production et la commercialisation des huiles essentielles pour la vente directe

Objectifs
Appréhender la notion de réglementation selon l'usage. Mettre en pratique l'étiquetage d'un flacon d'huile essentielle et adapter sa communication.

Pré-requis
Aucun pré-requis nécessaire

Contenu
Programme disponible dans le PDF à télécharger à droite de la page.

Pour s'inscrire, remplir le formulaire suivant : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform

Modalité d'enseignement
présentiel

Infos complémentaires

Durée de la formation 1 jour(s)
Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Plus de renseignements
Mégane Véchambre
conseillerppam@bio-provence.org
Agribio04

Taux de satisfaction : %

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

31 janv 2023 09:00 - 17:00 (7hrs)	04700 Oraison	Charlotte Bringer-Guérin (CIHEF)

Inscrivez vous en remplissant le formulaire en ligne suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdb5hp63qrw8OP6dYHAhYuyTuze1nsT4e3VtIOLcJW1aRbCNw/viewform